

Dominique Versini lance l'élaboration d'une grande stratégie parisienne pour l'enfance

A la veille du 25e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, Dominique Versini, adjointe à la Maire, lance l'élaboration d'une grande stratégie parisienne pour l'enfance, qui fera « le Paris enfants ». Elle y associera les petits parisiens selon des formes de participation innovantes.

Depuis 2001, Paris s'est investie dans une politique volontariste à destination des enfants. Elle a gagné sur cette période plus de 15.000 familles et est aujourd'hui le 1er département de France en matière d'accueil collectif.

La Ville a développé une large palette de services et un ensemble particulièrement important d'aides financières à l'attention des familles. Chaque année, 45.000 familles bénéficient des aides du Centre d'action sociale parisien en matière de logement, d'énergie, de garde d'enfant ou de soutien au pouvoir d'achat pour un montant global de plus de 75M€.

Anne Hidalgo et Dominique Versini souhaitent accentuer ce soutien aux familles et cet investissement dans la jeunesse, dès la petite enfance, pour prévenir les inégalités sociales et scolaires qui se jouent dès le plus jeune âge.

Elles lancent mercredi, en Conseil de Paris, la construction d'une « stratégie parisienne pour l'enfance », qui aboutira au printemps à un vaste plan d'action. Elle sera construite avec les partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que les enfants et leurs parents, autour de 4 axes :

- **Garantir les droits fondamentaux des petits parisiens**, en leur assurant de bonnes conditions de développement à la fois sur le plan physique, psychologique, affectif et en les faisant participer à la vie de la cité.
- **Favoriser l'éveil et l'épanouissement de chaque enfant** en développant de façon quantitative et qualitative les modes d'accueil de la petite enfance, en renforçant l'accès aux loisirs, au sport, à la culture, en travaillant avec la communauté éducative pour accompagner la scolarité de l'enfant, etc.
- **Accompagner les parents** par des dispositifs de soutien à la parentalité tels que des lieux d'accueil enfants-parents, la médiation familiale, les groupes de parole, les espaces parents dans les écoles, etc.
- **Construire une ville adaptée aux enfants et attractive pour les familles** en prenant en compte leurs attentes et leurs besoins dans l'élaboration de l'ensemble des politiques publiques (logement, aménagement urbain, etc). Une réflexion sera engagée dans le cadre du budget participatif pour favoriser l'émergence de projets portés par les enfants.